

Image not found or type unknown



Comment porte plainte pour harcèlement au travail

Par **mamias33000**, le **25/09/2013** à **18:06**

retraîtée, j'effectue 2h30 d'entretien (bureaux) de 5h à 7h 30 tous les matins. Depuis l'arrivée du dernier "chef d'équipe", rien à signaler dans le travail effectué mais un chapelet d'erreurs de comportement ??? me sont reprochées. Je vis dans l'obsession du prochain reproche inventé. Toujours pas virée mais poussée dehors par épuisement. Comment réagir pour faire face.rrrrrrMerci de votre aide.